

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 JUIN 2015

Présents :

Christian BERNARD, Maire

Mireille BROYER, Joël PONTUS, Mélanie SAVOURNIN, Gérard SAINT-SULPICE, Jacqueline DOMMANGE, Adjointes

Christian MOLINARI, Bernard POBEL, Françoise CHANEL, Yvette BONZI, Pascal BERTHAUD, Christine BADEZ, Didier AVENIERE, Yann CUBY, Bernard BIENVENU, Marie-France FAVIER

Excusés :

Lydie CLERC a donné pouvoir à Christian BERNARD

Paulette PACQUELET a donné pouvoir à Marie France FAVIER

Michel OFFNER

Secrétaire de séance : Bernard POBEL

1. FINANCES

ZAC DU PRE VULIN – remise des ouvrages bassins de rétention

Monsieur le Maire rappelle les termes du contrat de concession signé entre la commune et l'aménageur NOVADE pour le Pré Vulin le 28 février 2015, et notamment son article 14 qui prévoit les modalités de remise des ouvrages.

Conformément à l'article 14.5, NOVADE a remis à la commune une fiche de l'ouvrage « Bassins de rétention » qui précise l'identification de l'ouvrage cadastré section ZK numéro 13, le coût complet de l'ouvrage, la participation payée par la collectivité concédante ; ledit ouvrage ayant été réceptionné il peut être remis à la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer tous actes et documents relatifs à ce transfert de propriété pour intégration de la parcelle ZK 13 au domaine public communal, conformément à l'article 14.3 de la concession précitée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte de la remise de l'ouvrage Bassins de rétention du Pré Vulin par Novade à la commune de POLLIAT ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents, pour intégration de la parcelle ZK 13 au domaine public communal pour l'euro symbolique.

ACQUISITION DE L'EMPLACEMENT RESERVE POUR EXTENSION DU CIMETIERE

Monsieur le Maire indique que dans le cadre des acquisitions foncières prévues au budget primitif 2015, se trouve l'emplacement réservé pour agrandissement du cimetière.

La société NOVADE propose de vendre à la commune de POLLIAT les parcelles cadastrées :

- section AE 182 pour 17 a 65 ca
 - section AE 184 pour 4 a 43 ca
 - section AE 186 pour 12 a 15 ca
- soit une contenance totale de 34 a 23 ca.

Le prix proposé soit 18 € hors TVA sur marge le m² correspond à l'estimation du service des Domaines.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer tous actes et documents relatifs à ce transfert de propriété.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide l'acquisition par la commune des parcelles
 - o section AE 182 pour 17 a 65 ca
 - o section AE 184 pour 4 a 43 ca
 - o section AE 186 pour 12 a 15 ca
- soit une contenance totale de 3423 m² pour le prix hors TVA sur marge de 18 € le m².
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour régulariser tous les documents afférents.

2. COMMISSIONS COMMUNALES

Voirie (Didier AVENIERE) : une réunion en Mairie pour faire le point sur les chantiers en cours (programme 2015, accès à la Poste) et à venir (mode doux Pré Vulin, assainissement Avenue de la Gare) et une réunion de visite de la voirie communale pour préparer le programme 2016. Suite à l'expérimentation du sens unique rue des Drays, une réunion sera organisée avec les riverains pour bilan et évolution éventuelle du dispositif.

Enfance jeunesse (Mireille BROYER) : le PEDT a été déposé auprès des services de l'Etat le 10 juin 2015. Compte rendu de la réunion du 22 juin - présentation aux familles du PEDT et de l'organisation à la rentrée 2015 avec fin des cours à 15 h 45.

3. COMMISSIONS DE BOURG EN BRESSE AGGLOMERATION

Aménagement (Christian BERNARD) : BLI de Dompierre sur Veyle ; Carré Amiot ; Gare des bus

Finances / Aménagement / développement économique (Christian BERNARD – Joël PONTUS) : préparation du Conseil d'Agglo pour fin des travaux d'Ekinox ; transferts des stades Verchère et Péronnas.

Culture (Mireille BROYER): réunion de travail avec les communes soutenant des écoles de musique associatives. Le déplacement du CRD au Carré Amiot ne modifiera pas le nombre d'élèves accueillis d'où l'intérêt de conserver les trois écoles de musique associatives.

Déplacements (Jacqueline DOMMANGE) : présentation du projet de restructuration du dépôt de bus ; présentation des adaptations du transport scolaire pour la rentrée (pour Polliat, Prim tub desservira les arrêt Tour et Polaizé) ; bilan très satisfaisant du service de location de vélos, projet d'élargir l'offre (vélos électriques, nouveaux abonnements) ; révision des critères pour bénéficier du service Viva'tub.

Environnement (Gérard SAINT SULPICE) : avancement des travaux de l'usine de méthanisation ; bilan des assainissements non collectifs ; suite des études pour transfert de l'assainissement collectif.

4. POINTS D'INFORMATION

Invitation à l'attention du Conseil Municipal au repas de dimanche 5 juillet 2015 à midi par la Lyre Fraternelle

Invitation à l'attention du Conseil Municipal au gala de fin d'année du judo samedi 27 juin 2015

Prochain conseil municipal jeudi 23 juillet 2015 à 19 h



